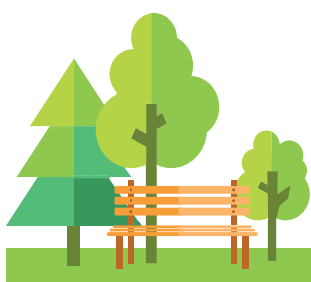


## **Aménager un espace de loisirs et de détente : le parc Henri Bernard**

**Loison-sous-Lens (62)**



# Un partenariat pour aménager une ancienne prairie le long des berges de la Souchez

Développé en concertation avec la Ville de Loison-sous-Lens, ce nouvel espace de nature et de loisirs s'inscrit dans une démarche de valorisation du cadre de vie. Situé près des berges de la Souchez, le parc Henri Bernard complète l'offre d'équipements déjà présente par de nouveaux aménagements, accessible à tous.



## Un aménagement 100 % financé par l'économie circulaire des terres excavées

La conception et l'aménagement du site ont été entièrement financés par ECT Hauts-de-France grâce à la valorisation des terres inertes issues des chantiers locaux de la construction, sans coût pour la Commune. La réutilisation des terres sur le site permet de créer les modelés et d'adapter le terrain aux futurs usages environnementaux et sociétaux. ECT Hauts-de-France a pris en charge toutes les phases du projet : conception, autorisation administrative, accueil des terres et aménagement du site.



Février 2023, état initial du site



Septembre 2023, l'apport de terres des chantiers locaux et travaux de terrassement des modelés



Juin 2024, la prairie fleurie

# Les enjeux environnementaux et sociétaux du parc Henri Bernard

**Ce parc est un espace naturel et récréatif associant des aménagements écologiques et des zones de loisirs accessibles à tous.**

## Un cadre de vie amélioré

Le parc crée un nouvel espace naturel où les riverains et les habitants peuvent profiter du cadre agréable et reposant. Le belvédère créé offre une vue imprenable sur les berges de la Souchez, permettant aux visiteurs de contempler et de profiter pleinement du paysage environnant.

## Renforcement de la cohésion sociale et animation locale

Le parc devient un véritable centre de rencontre et d'animation grâce aux possibilités d'installation d'une guinguette éphémère durant la période estivale. En août 2024, le parc a inauguré sa première guinguette dans le cadre des Guinguettes du Parc des Berges, organisées par l'Office de Tourisme de Lens-Liévin. Cet événement renforce le rôle du parc en tant que lieu de convivialité et d'échanges pour la communauté.

## Préservation de la biodiversité

Le parc favorise la protection de la faune et de la flore locales par la création de zone boisées et de prairies fleuries. Ces milieux diversifiés enrichissent la biodiversité, créent des habitats essentiels pour les oiseaux, les insectes et d'autres espèces, tout en offrant un espace naturel où les habitants et riverains peuvent profiter de la nature dans un cadre agréable et reposant.



Belvédère avec vue sur la Souchez



La guinguette éphémère



Juin 2024 : la prairie fleurie



**Toutes les essences plantées sont issues de la flore régionale et les plants arbustifs seront d'origine régionale certifiée marque « végétal local ».**

## Dates clés du projet

---

➤ **Date début des apports de terres**  
**Juin 2023**

➤ **Plantation des arbres et arbustes**  
**Hiver 2023 et hiver 2024**

➤ **Durée des apports de terres**  
**4 mois, non consécutif**

➤ **Inauguration**  
**Printemps 2025**

➤ **Aménagement du parc**  
**Automne 2023**

## Chiffres clés du projet

---

- Surface totale : **16 345 m<sup>2</sup>**
- Nombre d'arbres / arbustes plantés : **1 050**
- Un **verger** de 10 arbres avec en lisière des arbustes fruitiers
- Une **zone humide** avec des plantations adaptées au milieu



### Pédagogie, éducation au développement durable et à la biodiversité

Courant automne 2024 / hiver 2025, les enfants des écoles de Loison-sous-Lens pourront découvrir le nouveau parc et participer à la plantation d'arbres pour contribuer directement à la renaturation du site. Ce projet éducatif sera réalisé en partenariat avec l'association Noeux Environnement. Cette initiative permet de donner une dimension éducative au projet et de renforcer le lien entre les habitants et ce nouvel espace vert.

## ECT, acteur de l'économie circulaire des terres excavées des chantiers

ECT est le leader français de l'aménagement environnemental non bâti. L'ambition de l'agence ECT Hauts-de-France est de contribuer à la réhabilitation des friches industrielles et des sites délaissés de la région grâce à la valorisation des terres excavées.

L'entreprise réalise des projets dont les formes et les usages sont multiples : parcs urbains, zones de biodiversité, zones agricoles avec pâturages et vergers, espaces de loisirs et de sports extérieurs. La réutilisation des terres inertes permet l'autofinancement complet du projet, éco-conçu par les collectivités et leurs partenaires.

**Nos réalisations dans les Hauts-de-France :** la plantation d'une forêt urbaine à Lens (site Van Pelt), la création d'un espace de maraîchage urbain à Grenay, la réalisation du Parc de la Chaussée Brunehaut à Houdain, la transformation d'un espace de loisirs et de détente à l'entrée du parc des berges de la Souchez à Loison-sous-Lens. À Mazingarbe, l'aménagement d'un espace forestier et d'un verger à graines est en cours de réalisation. D'autres projets sont à l'étude.



35 rue de la République | 62580 Givenchy-en-Gohelle  
01 60 54 57 40 | [ect-hdf@groupe-ect.com](mailto:ect-hdf@groupe-ect.com)  
[www.groupe-ect.com](http://www.groupe-ect.com)

